

BTS NOTARIAT

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET MANAGÉRIAL DU NOTARIAT – U3

SESSION 2015

Durée : 3 heures
Coefficient : 3

Matériel autorisé : Aucun

Dès que le sujet vous est remis assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 5 pages, numérotées de 1/5 à 5/5.

BTS NOTARIAT		SESSION 2015
Environnement économique et managérial du notariat – U3	Code : NTE3ECO	Page 1/5

Liste des annexes

Annexe 1 :

Évolution du PIB en France jusqu'en 2013 page 4
Source : INSEE, comptes nationaux, base 2010.

Annexe 2 :

Une économie française à l'arrêt page 4
Source : INSEE, « *L'économie française 2013* », édition 2013.

Annexe 3 :

C.I.C.E. : un dispositif qui se matérialise en 2014 page 5
Source : *INSEE Focus n° 10*, septembre 2014.

Annexe 4 :

3 millions de ménages sortent de l'impôt page 5
Source : Elsa Conesa, *Les Échos*, 1^{er} octobre 2014.

PREMIÈRE PARTIE : TRAVAIL MÉTHODOLOGIQUE (12 points)

À l'aide de vos connaissances et des informations contenues dans les annexes 1 à 4, répondez de façon structurée aux questions suivantes :

- 1) Définir la croissance économique.
- 2) Présenter la différence entre « variation en volume » et « variation en valeur ». Identifier les évolutions de la croissance économique en France (uniquement à partir des données en volume).
- 3) Identifier et présenter les facteurs qui contribuent à la croissance économique.
- 4) Exposer les conséquences de la croissance économique sur l'activité notariale.
- 5) Montrer en quoi les mesures de l'État peuvent agir sur la croissance économique.

DEUXIÈME PARTIE : RAISONNEMENT STRUCTURÉ (8 points)

Dans le cadre d'un raisonnement structuré, traitez le sujet suivant :

La gestion des ressources humaines dans une étude notariale.

Annexe 1 : Évolution du PIB en France jusqu'en 2013

en % par rapport à l'année précédente

Années	Variation en valeur	≠ 2	Variation en volume
2000	5,5		3,9
2001	4,0		2,0
2002	3,2		1,1
2003	2,7		0,8
2004	4,5		2,8
2005	3,6		1,6
2006	4,6		2,4
2007	5,0		2,4
2008	2,6		0,2
2009	- 2,8		- 2,9
2010	3,1		2,0
2011	3,0		2,1
2012	1,5		0,3
2013	1,1		0,3

Champ : France.

Source : INSEE, comptes nationaux, base 2010.

Annexe 2 : Une économie française à l'arrêt

En 2013, l'économie française enregistre une croissance nulle, en lien avec la faiblesse de l'ensemble des composantes de la demande intérieure.

Alors qu'il était dynamique en 2011, l'investissement rechute en 2012 (- 1,2 % tous les secteurs institutionnels confondus). La dépense de consommation des ménages (- 0,4 %) enregistre son premier recul depuis 1993 : la baisse du taux d'épargne ne compense que partiellement la baisse du pouvoir d'achat. La dépense de consommation des administrations publiques accélère certes (+ 1,4 % après + 0,4 %) mais ce rebond traduit essentiellement le retour à la normale des livraisons de matériel militaire en 2012 : hors cet effet, la dépense de consommation des administrations publiques croît en 2011 comme en 2012 à un rythme proche de 1 %.

La contribution de la demande intérieure [...] à l'évolution du P.I.B. est donc légèrement négative en 2012 (- 0,1 %). La contribution du commerce extérieur est en revanche fortement positive (+ 1,0 %), moins en raison du dynamisme des exportations (+ 2,4 %) qui ont crû en ligne avec nos marchés à l'exportation, que de la baisse des importations (- 1,1 %) qui reflète l'atonie¹ de la demande intérieure. Malgré cette contribution positive des échanges extérieurs, la croissance du PIB est nulle en 2012 car les anticipations des entreprises les amènent à réduire leurs stocks (contribution de - 0,9 % à l'évolution du P.I.B.). L'évolution du P.I.B. est proche de zéro sur les 8 derniers trimestres connus.

Source : INSEE, « L'économie française 2013 », édition 2013.

¹ atonie : faiblesse

Annexe 3 : C.I.C.E. : un dispositif qui se matérialise en 2014

Instauré en 2013, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (C.I.C.E.) est accordé pour la première fois aux entreprises en 2014. Il se traduit alors par un allègement d'impôts sur les sociétés, représentant 4 % des rémunérations que les entreprises ont versées en 2013 pour les salaires n'excédant pas 2,5 SMIC. Dans son principe, le C.I.C.E. ressemble à un allègement de cotisations sociales sur les bas et moyens salaires.

Pour les entreprises qui ont répondu aux enquêtes spécifiques sur l'utilisation du C.I.C.E., le C.I.C.E. représenterait en moyenne 877 euros par salarié dans l'industrie et 653 euros par salarié dans les services. [...]

Le C.I.C.E. vise à améliorer la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, d'investissement, de recherche, d'innovation et de formation. Le C.I.C.E. équivaut à une baisse de cotisations sociales, sous la forme d'une réduction de l'impôt à acquitter en 2014 au titre de l'exercice 2013.

Source : INSEE Focus n° 10, septembre 2014.

Annexe 4 : 3 millions de ménages sortent de l'impôt

La suppression de la première tranche d'impôt sur le revenu, prévue dans le projet de loi de Finances 2015, va décaler le seuil d'imposition de 6 000 à 10 000 euros par part.

C'est sans doute la mesure la plus visible du budget 2015. Pour contrebalancer les 40 milliards d'euros de baisses de charges accordées aux entreprises d'ici à 2017, l'exécutif a prévu une enveloppe de plusieurs milliards pour alléger l'impôt des ménages. Après la réduction de 350 euros votée cet été, les ménages modestes et les classes moyennes vont bénéficier d'un nouveau geste fiscal, bien plus massif cette fois : la suppression de la première tranche de l'impôt sur le revenu à compter de l'an prochain.

Source : Elsa Conesa, *Les Échos*, 1^{er} octobre 2014.